

# DOSSIER DE PRESSE

8 MAI 2015



Dossier de presse réalisé avec le soutien d'InnovaTech ASBL

# Une innovation pour les perruquiers :

## Capi'M, un gabarit universel créé à Namur

C'est tellement simple et le succès pointe déjà le bout de son nez auprès des premiers clients : on se demande vraiment pourquoi personne n'y avait jamais pensé auparavant. Et pourtant il s'en est fallu d'un cheveu pour que les perruquiers passent à côté de cette innovation. Si Emmanuel Navet, perruquier, coiffeur, styliste et visagiste installé à Jambes n'avait pas fait preuve d'une certaine ténacité, jamais sans doute le petit monde des perruquiers n'aurait découvert ce gabarit universel de pose de perruques créé cette année à Namur.

Spécialement développé pour les personnes souffrant de la perte de cheveux pour des raisons médicales (chimiothérapie, pelade, alopecie etc...), cet outil facile, précis et personnalisable permet de bien positionner la prothèse, de vérifier à tout moment qu'elle est bien mise et d'éviter des déplacements inutiles chez le coiffeur en cas de problèmes de positionnement. Pour le client comme pour le poseur, fini de s'arracher les cheveux ou de les couper en quatre pour avoir bien plus fière allure : Capi'M vient de faire son entrée chez les artisans perruquiers et auprès des firmes produisant des perruques.

À la base, Emmanuel Navet est un coiffeur qui, jusqu'en 2005, a géré deux salons de coiffure à Namur. Il va pourtant réorienter sa carrière en devenant perruquier médical et prothésiste capillaire. Le déclic s'est fait lorsqu'Emmanuel s'est retrouvé confronté à des personnes souffrant d'un cancer et soignées par chimiothérapie.

### Les cas augmentent mais sont mieux soignés

En Belgique, un décès sur quatre est causé par le cancer. Et selon Dominique Bron, chef du service d'hématologie à Bordet, **une personne sur deux sera demain confrontée à cette maladie**. Mais si les cas de cancers augmentent, ils sont parallèlement de mieux en mieux soignés. La chimiothérapie reste le traitement de référence de nombreux cancers, et ce, de façon croissante. En France, en 2009, on notait une hausse de 24% du nombre de patients traités par chimiothérapie<sup>1</sup>.

### Atteinte à l'image de soi

On le sait : toutes les chimiothérapies ne provoquent pas une perte de cheveux, et celle-ci varie en fonction des sensibilités individuelles.

Si elle survient, la perte de cheveux débute en général lorsque la chimiothérapie est déjà entamée depuis un certain temps (deux semaines en moyenne). À partir de ce moment, la chute des cheveux peut être brutale et importante (par poignées). Ils repoussent normalement quelques semaines après la fin du traitement. Il arrive que les cheveux commencent déjà à repousser en cours de traitement.

Un cancer peut bousculer profondément la vie du malade et de son entourage. Il affecte non seulement le corps, mais aussi l'esprit. Dès l'annonce du diagnostic, la personne a souvent l'impression que le sol se dérobe sous ses pieds. « Désarroi » est un terme bien faible pour décrire le vécu de celui, ou de celle, qui devient subitement un(e) patient(e).



Une fois le premier choc surmonté, le quotidien des patients est traversé de moments d'angoisse, d'incertitude et d'une foule de questions qui demeurent souvent sans réponses. La maladie et les traitements portent atteinte à l'image de soi. Et **la chute des cheveux, parce qu'elle est très visible, est l'une de ces étapes difficiles à passer.**

<sup>1</sup> Institut National du cancer - Situation de la chimiothérapie des cancers en 2010

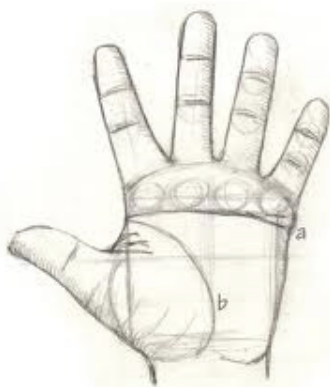
## L'Atelier Perruque pour « soigner » son image

Perruquier, coiffeur, styliste, visagiste, Emmanuel Navet travaille à Jambes où il est devenu perruquier et a fondé l'Atelier Perruque. Il propose des prothèses sur mesure ou standard (adaptées). En cas d'incapacité médicale, il peut se déplacer au domicile ou à l'hôpital des personnes qui font appel à ses services (20 km maximum autour de Namur). Sa première prestation, informative, est toujours gratuite.

Emmanuel Navet a été accompagné par Job'in dans sa démarche de création d'entreprise et a bénéficié du statut d'entreprise «en couveuse» durant un an. Une belle réussite humaine et professionnelle récompensée en 2008 par l'Alfer de la microentreprise accompagnée. En 2009, il était également lauréat du GPWE (Grand Prix Wallon de l'Entrepreneuriat).

## Des quatre doigts à la Capi'M

C'est en 2010 qu'Emmanuel identifie un problème récurrent dans l'exercice de sa profession. Pour poser correctement une perruque et être capable de la remettre de manière convenable, il faut mesurer l'endroit exact où la replacer. Et surtout expliquer aux clients comment faire. Jusqu'à présent, et depuis que la perruque existe, la profession utilisait le bon vieux « mètre étalon », à savoir... la paume de la main ou quatre doigts. Une technique qui fatalement n'est pas très précise : tout dépend de la taille des doigts, des fronts et de l'âge des clients. Les personnes plus âgées, par exemple, portent la perruque plus haut sur le front.



Pour professionnaliser la prise de mesure, Emmanuel Navet s'est donc mis à chercher un outil. « À mon grand étonnement, je n'ai rien trouvé. Cela m'a tellement trotté dans la tête que je me suis mis à réfléchir à la conception d'un outil de mesure destiné aux perruquiers, aux distributeurs et aux clients finaux. J'ai fait des dessins, des moules, j'ai travaillé le bois, le plastique. C'est finalement grâce à la plasticine de mon petit neveu que je suis arrivé à matérialiser un concept.»

**Entre 2010 et 2011, Emmanuel Navet réalise un premier prototype fonctionnel en plastique fondu dans un moule en plâtre.** Pour un premier essai, c'est un coup de maître. Le mètre étalon de la pose de perruque est né : il suffit de le poser sur le front, jusqu'à l'endroit où la perruque est parfaitement placée et de couper le surplus... Emmanuel lui trouve un nom : la Capi'M (pour capillaire mesure).

## Parcours d'entrepreneur innovant

A ce moment de l'histoire, Emmanuel Navet est à un tournant de ses activités. Artisan, il ne s'est jamais retrouvé dans la peau d'un entrepreneur innovant. « J'étais dans l'embarras car je me suis rendu compte que j'avais créé une innovation. Qui suis-je pour faire quelque chose de cet objet ? Qu'est-ce que j'en fais, combien faudra-t-il investir pour l'optimiser et le lancer sur le marché ? Quelles sont les compétences dont j'aurai besoin pour en faire un produit commercialisable ? »

Premières impressions du nouvel entrepreneur ? « On encaisse des coups de pieds au cul. Quand vous vous présentez dans certaines institutions avec en main un prototype de produit réalisé avec un morceau de plastique fondu, vous avez un peu l'impression qu'on vous prend pour un extraterrestre... Mais vu que j'ai un foutu caractère et que je suis plutôt du genre tenace, j'ai frappé à de plus en plus de portes jusqu'à ce qu'on me fournisse des informations. D'abord au compte-gouttes. Et puis j'ai rencontré deux conseillers d'InnovaTech. Ils m'ont fourni les informations utiles et, surtout, ils m'ont vraiment fait prendre conscience du travail qui restait à réaliser, des risques que cette activité pouvait me faire prendre : notamment pour la commercialisation du produit – j'allais pour la première fois de ma vie me trouver confronté à de gros donneurs d'ordre, comme les fabricants de perruques (les posticheurs) ou les distributeurs de perruques, selon les pays – et pour la protection de ma propriété intellectuelle. Il faut aussi savoir s'entourer : **avec InnovaTech, j'ai pu rencontrer un coach du Bureau Économique de la province de Namur (BEP). Ils m'ont permis, ensemble, d'avancer beaucoup plus vite. J'ai pu ainsi introduire et obtenir une bourse à l'innovation.** »



Avec cette bourse de 12.500 € et des fonds propres, Emmanuel Navet a pu poursuivre le développement de son projet : demande de brevet, développement des plans et impression 3D du prototype, collaboration avec un designer, développement d'une mini-série d'une quinzaine d'exemplaires. « Avec le centre de recherche [Sirris](#), on a pris deux mois pour identifier le bon matériau de production : il devait être souple, peser un certain poids, être injectable et présenter une qualité « alimentaire » ».

Une fois identifié, ce matériau a subi des tests d'injection et de mélange des couleurs (de qualité alimentaire également) qui se sont révélés concluants. Le moule définitif a pu être commandé en janvier 2015.

## Un sous-traitant sceptique mais ouvert

Entretemps, Emmanuel Navet n'était pas resté inactif : durant l'été 2014, il a démarré sa prospection, en Allemagne, en France et en Belgique. Il a ainsi identifié le premier fournisseur de perruques en Belgique qui s'est montré particulièrement intéressé : « il a commandé un certain nombre de pièces et en a préfinancé une partie. Ce qui m'a aidé à financer la production ». Une prospection qui lui a également permis d'engranger les premiers avis de clients potentiels : **de nombreux retours positifs et quelques propositions d'amélioration lui ont permis de faire évoluer le produit.**



L'un des autres facteurs de réussite du projet aura été l'identification de l'unité de production : l'entreprise [Serviplast](#), à Bastogne. « La direction de cette société fait partie des contacts chaleureux que nous avons eu au cours de cette aventure. Je leur avais déjà présenté le projet une première fois. En mars dernier, le moule étant fini, et la première production lancée, ils m'ont dit – après avoir vu la pièce : “des inventeurs comme vous, on en voit souvent. Mais vous êtes le premier à tenir bon jusqu'à la production”. Celle-

ci a été lancée le 13 mars et le 16 mars, je pouvais déjà réaliser une première présentation et réaliser des ventes auprès de certains perruquiers professionnels. »

## Le marché de la perruque : difficile à estimer

« Le marché de la perruque est difficile à estimer », confirme Emmanuel Navet. La fondation contre le cancer édite un « guide beauté » qui reprend une liste de 120 perruquiers actifs dans notre pays. Sachant qu'en moyenne, ces perruquiers traitent 150 clients par an, on peut estimer que **le nombre de perruques et prothèses destinées aux personnes présentant une alopecie (accélération de la chute des cheveux) suite à une chimiothérapie, une pelade ou une calvitie se situe dans une fourchette variant entre 15.000 et 20.000 unités.**

Les personnes affectées par ces pathologies représentent 2 pour mille de la population soit un potentiel de plus ou moins 24 000 personnes pour un petit pays comme la Belgique. Et on en dénombre 150.000 en France et 36.000 en Hollande. On aura ainsi une idée du marché potentiel pour ce produit.

Précisons encore que ce marché est porté par trois acteurs différents :

1

### LE POSTICHEUR

Celui qui **fabrique la prothèse**, c'est-à-dire des cheveux naturels ou artificiels implantés sur une base. Il n'existe plus de posticheur dans notre pays.

La production vient essentiellement d'Asie, en particulier de Chine et d'Indonésie.

2

### LE DISTRIBUTEUR

Celui qui **distribue les prothèses auprès des artisans**. Les perruquiers belges passent par un distributeur et ne s'adressent pas directement aux posticheurs.

Ce sont donc ces derniers qui sont les cibles de Capi'M. Emmanuel Navet est d'ores et déjà le fournisseur du principal distributeur actif en Belgique.

3

### LE PERRUQUIER

L'**artisan qui est en contact direct avec le client** et dont le métier consiste à appliquer la prothèse de manière professionnelle sur la tête de son client.

C'est le travail d'Emmanuel.



## Bons retours du marché

Le distributeur a testé le marché auprès d'une dizaine de perruquiers belges, de deux luxembourgeois et de deux hollandais. Les retours sont très positifs : « *les artisans sont très satisfaits* ». À tel point qu'en premier contact, un perruquier sur deux était prêt à l'acheter immédiatement. « *L'un de mes clients qui porte une prothèse depuis trente ans et qui a donc l'habitude de la poser m'a confirmé qu'elle lui était utile, explique Emmanuel. Avec mon produit, il a la certitude que la perruque est bien posée* ». Même constat auprès de trois services d'oncologie. « *J'ai vraiment été étonné de tous ces retours enthousiastes* ».

Deux mois après le lancement de la production, 15 centres capillaires (perruquiers) en sont équipés en Wallonie, en Flandre, en Hollande et au Luxembourg. Parallèlement, 500 Capi'M sont en test, en France, pour l'une des deux plus grandes marques françaises de perruques. Trois PDG hollandais et français ont été rencontrés et j'attends leurs retours. Mi-juin, un envoi de huit colis d'échantillons et de documents de communication ont été envoyés en Allemagne, Hollande, Suède, États-Unis et en Espagne. Par ailleurs, la participation de la Capi'M à une foire internationale en mars 2016 en Allemagne se précise.

## Les avantages du produit

Pour le client final : « *Aussi bien pour les clients en salon que pour les clients achetant sur le net, la Capi'M est un outil rassurant. Facile, précis et personnalisé, cet outil lui permet de bien positionner sa pièce et/ou de vérifier qu'elle est bien mise. Cela lui évite des déplacements inutiles chez le coiffeur en cas de problèmes de positionnement.* »

Pour le placeur : « *Capi'M offre une technique rapide, précise, et très simple à expliquer à son client. Le positionnement est parfait pour un rendu idéal. Fini les problèmes de placement et de glisse : le résultat est impeccable, le client est satisfait et rassuré. Capi'M permet d'assurer un suivi facile et aisé. Le perruquier prend des mesures correctes et précises : il lui suffit de les noter sur une fiche client pouvant être consultée au besoin.* »



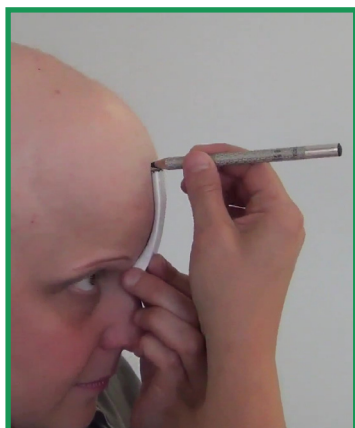
## Notice d'utilisation de la Capi'M

La Capi'M est une mesure personnelle, permettant à chacun de bien replacer sa prothèse capillaire partielle ou complète. Elle servira au moment du placement de la prothèse, en indiquant par son extrémité (coupée à la taille adéquate), l'endroit exact où replacer la prothèse. « *Elle peut être coupée par un professionnel mais vous pouvez aussi la couper vous-même : prenez alors le temps de bien positionner votre prothèse et d'être sûr qu'elle soit au point de placement idéal. Placez ensuite la Capi'M, tracez un trait à l'endroit où elle rejoint le bord de votre prothèse, puis coupez-la.* »

Bien positionner votre prothèse fera en sorte qu'il n'y aura aucun glissement : le port de votre prothèse sera donc plus confortable, avec un sentiment de sécurité supérieure. Ce bon positionnement est aussi essentiel pour un rendu optimal : il en favorise l'aspect naturel.

## Comment faire ?

En vérification : mettez votre prothèse, prenez la Capi'M (coupée à votre taille) et calez-la dans le creux supérieur du nez, son extrémité opposée doit être bord à bord avec votre prothèse.



En première pose : en faisant préalablement un trait (avec un crayon de maquillage) vous servant de point de repère. Dans ce cas, calez la partie arrondie de la Capi'M dans le creux supérieur du nez, et faites un trait au bord de son extrémité opposée ; mettez ensuite votre prothèse en vous servant de ce trait comme point de repère.

Vidéo démo sur : [www.capimwigs.com](http://www.capimwigs.com)

Emmanuel NAVET

Rue de Dave 76 à B-5100 Jambes

+32(0)81 30 88 04

[atelierperruque@skynet.be](mailto:atelierperruque@skynet.be)

[www.jambes.lecheveu.be](http://www.jambes.lecheveu.be)



### **A propos d'InnovaTech :**

Ce dossier de presse a été réalisé avec l'aide d'InnovaTech. InnovaTech accompagne les porteurs de projets et entreprises innovantes dans leur projet d'innovation technologique et les aide à se promouvoir auprès de la presse. InnovaTech est financée par le Fonds social européen et la Wallonie.

Plus d'infos sur [www.innovatech.be](http://www.innovatech.be)